

FOURNITURE D'UN AUTOCOMMUTATEUR TELEPHONIQUE ET DE SES PERIPHERIQUES
POUR LE NOUVEAU PARC DES EXPOSITIONS ET DES CONGRES DE SAINT-DENIS

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Afin d'être aux normes des parcs internationaux et pour répondre à un besoin réel des exposants, il est indispensable de leur offrir la possibilité d'avoir un poste téléphonique sur leur stand.

Compte tenu du nombre de stands à gérer (420), l'acquisition d'un autocommutateur téléphonique avec gestion informatique s'avère nécessaire ; il convient également de se doter d'un nombre de postes téléphoniques correspondants au besoin de l'organisation interne.

Compte tenu des délais des travaux, et les congés dans le secteur du bâtiment commençant à la mi-décembre, un avis d'appel d'offres a dû être lancé suivant la procédure d'urgence pour que le matériel soit opérationnel en juin 1989, date de la première manifestation.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- entériner cette procédure ;
- en cas de résultat infructueux de l'appel d'offres, à passer des marchés négociés avec les entreprises ayant présenté les offres les plus avantageuses.

Le Maire donne lecture des avis des Commissions.

Commission des Affaires Economiques

Ces équipements complètent la structure de base sur le plan fonctionnel.

Commission des Finances

Le montant estimatif est de 650 000 F H.T.. Les crédits nécessaires sont prévus au B.S. 1988.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que les avis des Commissions, sont adoptés à l'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Denis, le 22 DEC. 1988

LE SECRETAIRE GENERAL
Y. CROCHET

